



## SOMMAIRE

1. Premiers résultats d'essais et enquête moisson
2. Interculture, faisons le point
3. Salon international Tech & Bio

## AGENDA

### BILAN MOISSON

Oise – 14 septembre à  
14 h 00 à Beauvais

### Le clin d'œil météo

« S'il fait beau à la Saint-Gilles, cela durera jusqu'à la Saint-Michel. » Si le conseiller porte bonheur, du 1<sup>er</sup> au 29 septembre nous aurons du beau temps !

## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Premiers résultats d'essais et enquête moisson

#### Blé d'hiver à Thieulloy la ville (80)

Voici l'un des trois résultats d'essais blé d'hiver. Pour la suite des résultats et la synthèse des essais Hauts-de-France, nous vous proposons de retenir les dates des bilans de moisson selon votre département en fin d'article.

La récolte plus tardive qu'à l'accoutumée (15/08) laisse apparaître de meilleurs résultats que prévu. En l'absence de fertilisation azotée et d'adventices, le potentiel des blés s'est quand même exprimé et laisse apparaître une moyenne de l'essai de 40,3 qx/ha !

 **Expébio**  
Le réseau céréales bio

**Sol** : limon franc  
sensible à  
l'hydromorphie

**Précédent** : Féverole  
d'hiver puis repousses

**Densité de semis** :  
375 gr/m<sup>2</sup>

**Date de semis** : 19  
novembre 2020

**Fertilisation** : Aucune  
- RSH : 72 uN/ha

Variétés	RDT à 15 % (qx/ha)	Groupes homogènes	PS	Taux de Protéines (%)
WINNER	48,8	A	72,9	10,6
GWENN	47,8	AB	73,0	10,7
GAMBETTO	45,5	ABC	72,8	9,6
RUBISKO	44,8	BC	70,4	10,4
LD VOILE	43,1	CD	73,6	10,9
LD CHAINE	42,7	CD	72,0	10,4
WENDELIN	40,7	D	70,3	9,8
GENY	40,3	D	71,1	9,8
ENERGO	39,4	DF	73,2	10,6
EVERY	39,3	DF	71,0	10,8
MONTALBANO	39,2	DF	73,9	10,1
EMOTION	37,9	F	71,8	10,7
CHRISTOPH	37,5	F	71,7	10,6
AURELIUS	36,9	F	74,1	11,7
TILLSANO	35,8	F	75,3	10,9
WITAL	35,6	F	73,7	11,0
TILLEXUS	35,2	F	75,2	11,3
TOGANO	34,8	F	73,5	11,8
Moyenne	40,3			ETR rdt = 2 – CV = 4,97%

Sans surprise les blés productifs à faible taux de protéines figurent en tête alors que les blés à protéines se classent en fin de tableau. Pour autant, il convient de considérer avec prudence les valeurs protéines des différentes variétés.

GAMBETTO (Agri Obtentions) fait son entrée auprès des traditionnels blés de rendement comme RUBISKO, GWENN et WINNER. LD VOILE et LD CHAINE font également une entrée remarquée pour leur première année.

On retrouve ensuite dans le classement la cohorte de blé de compromis (de WENDELIN à AURELIUS).

En fin de tableau, on retrouve les blés à protéines comme WITAL, TILLEXUS et TOGANO.

Alain LECAT

### Triticale à Orainville (02)

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'essai variétés triticale réalisé dans le département de l'Aisne, sur la commune d'Orainville chez Frédéric Legros.



**Sol** : limon sur craie

**Précédent** : pois de conserve puis dérobé (non récolté) Sarrasin

**Densité de semis** : 350 gr/m<sup>2</sup>

**Date de semis** : 13 novembre 2020

**Fertilisation** : 3 T vinasses en septembre + 400 kg de bouchons 9-3-3 début mars - RSH : 78 uN/ha

Résultats récolte :

Variété	rdt	Groupes homogènes	Humidité	PS	Grains germés
	(q/ha)		(%)	(kg/hL)	(%)
RAMDAM	72,1	A	14,2	64,9	13,0
LUMACO	69,1	AB	14,0	71,0	1,0
RGT RUTENAC	67,7	B	14,0	68,4	28,0
KITESURF	67,4	B	13,9	69,0	18,0
BREHAT	67,2	B	13,8	59,6	18,0
CHARME	65,7	B	14,5	69,6	22,0
BIKINI	62,1	C	13,6	66,0	33,0
RUCHE	62,0	C	14,3	62,6	35,0
CLAUDIUS	60,9	C	14,3	66,8	39,0
RGT GWENDALAC	60,9	C	14,2	64,3	9,0
RILAX	58,9	CD	13,9	67,5	29,0
RGT SULIAC	57,9	CD	14,3	61,2	37,0
ASELLUS	56,4	DE	14,0	64,0	20,0
MEDICIS	49,6	E	14,0	60,1	25,0
<i>Moyenne</i>	62,7		14,1	65,3	23,4

Avec une moyenne de 62,7qx, les résultats sont bons et ceux, malgré une germination sur pieds dépassant les 30% pour les variétés les plus précoces, due aux importantes précipitations de la première quinzaine de juillet.

RAMDAM confirme son statut de référence. RGT SULIAC, pourtant bien placé les deux années précédentes, se situe en fin de classement. Dans le créneau des triticales précoces, LUMACO semble intéressant, à confirmer.

Pierre DURAND

L'intégralité des résultats vous seront communiqués prochainement lors des différentes réunions de bilan de campagne prévus dans vos départements :

**Pour le département de l'Oise, rendez-vous le 14 septembre à 14 h 00 à la Chambre d'agriculture à Beauvais. Une invitation vous parviendra par le courrier – Gilles SALITOT**

## Et vous, quels sont vos résultats ?

Afin d'avoir une vue plus exhaustive de la campagne, prenez 5 minutes pour répondre à l'enquête moisson ! Une question surprise s'est glissée dans l'enquête... Saurez-vous deviner la réponse ? Celui ou celle avec la proposition la plus proche de la bonne réponse se verra offrir un petit panier garni !

Alors n'attendez plus : [REPONDRE A L'ENQUETE MOISSON](#)

## 2. Interculture, faisons le point

Les récoltes tardives et désormais des sols secs viennent contrarier les interventions culturales d'été, semis de couvert ou de luzerne.

**Semis de couverts** : le calendrier est désormais bien avancé, il convient donc de réduire les frais de semences et de privilégier les espèces à croissance rapide.

Parmi les légumineuses à petites graines, seul le trèfle incarnat peut être encore associé jusqu'au 10-15 septembre. Cette espèce est la seule à pouvoir poursuivre sa croissance en automne et pendant l'hiver. Ce trèfle est donc particulièrement indiqué pour des labours de printemps. Il est également possible de semer des légumineuses à grosses graines (féveroles ou pois), moins pénalisés par les températures en baisse à l'automne. Attention tout de même à garder un équilibre par rapport à votre rotation (si vous cultivez du pois, préférez alors la féverole).

En association, il est conseillé d'ajouter d'autres espèces à privilégier en implantation tardive, à savoir la moutarde ou le radis (crucifères), l'avoine (graminées) et la phacélie à croissance rapide.

Propositions selon les objectifs poursuivis :

a. **piégeage N et MO** : moutarde ou radis 3 kg/ha + phacélie 3 kg/ha + avoine 15 kg/ ha

b. **piégeage N et restitution azote** : moutarde ou radis 3 kg/ha + 12 kg/ha trèfle incarnat OU moutarde 3kg/ha + féverole 80-100 kg/ha

**Semis de luzerne**, nous sommes désormais **hors des périodes de semis**. L'expérience des années passées montre que la jeune luzerne implantée tardivement en septembre est souvent concurrencée par les adventices (notamment les graminées) et n'a pas le temps de développer un minimum son système racinaire à l'entrée hiver pour repartir rapidement en végétation au printemps.

### Rappel sur la Directive Nitrates et les CIPAN

Avant une culture de printemps, la couverture des sols est obligatoire. Il n'y a plus de date limite pour vos implantations de couvert et ce dernier doit être maintenu à minima 2 mois.

Des demandes de **dérogations sont possibles** auprès de la DDT, dans les cas particuliers liés aux infestations des parcelles (nécessité de travailler contre les vivaces).

Elles sont à solliciter **auprès des DDT(M) sur justificatifs avant le 15/09**. En absence de réponse dans les 10 jours, la dérogation est considérée comme accordée.

En cas de dérogation, vous devez réaliser un bilan azoté post-récolte à l'aide de la formule suivante à conserver dans le cahier d'épandage :

Solde du bilan azoté = somme des apports azotés totaux réalisés – exportations des cultures

Gilles SALITOT

## 3. Salon International Tech & Bio

Les 21,22 et 23 septembre aura lieu le salon Tech & Bio à Bourg les Valence dans la Drome. Lors de ce salon, deux agriculteurs des Hauts-de-France, Jean-Paul & Michel DELILLE et Hubert VERIER, seront mis en avant dans la catégorie Talents Tech & Bio. C'est une première pour le Nord-Pas-de-Calais.

Voici le lien pour leur présentation en vidéo : <https://youtu.be/2N4SIWmyjx0> <https://youtu.be/aNrs7Y1xzVw>

Il est toujours temps de vous inscrire pour ce salon [ICI](#). Nous vous mettons en pièce jointe également le cahier technique qui sera diffusé lors de ce salon.

Sébastien FLORENT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

